

**En vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier 2018**

A TITRE	VOUS ÊTES	PERIODE	TARIFS	CAUTION
NON LUCRATIF	Gajanais	1 jour	150 €	1 000 €
		Samedi & Dimanche <sup>(2)</sup>	250 €	
		Weekend <sup>(1)</sup>	300 €	
	Associations de Gajan <sup>(5)</sup>	Gratuit <sup>(6)</sup>		
	Extérieur (particulier ou associations)	1 jour en semaine	300 €	
		1 jour en weekend	700 €	
		Samedi & Dimanche <sup>(2)</sup>	1 000 €	
		Weekend <sup>(1)</sup>	1 200 €	
<b>CAUTION des verres : 1€/verre + OPTION Nettoyage 100€</b>				

(1) Du vendredi soir (17h) au lundi matin (8h).

(2) Du samedi matin (8h) au lundi matin (8h).

(3) Les associations extérieures qui désirent louer la salle pour des activités régulières sur l'année s'acquitteront d'un loyer de 500€ par an et devront passer une convention avec la Mairie.

(4) Dans le cas d'une réservation à long terme (plus de 2 mois) il sera exigé le versement d'arrhes d'un montant de 30% du prix de location au moment de la réservation.

(5) Le siège social et le président de l'association doivent être domiciliés à Gajan, et les activités doivent être exercées sur la commune.

(6) Voir les conditions dans le règlement du Foyer.

